



## COMPTE-RENDU

### COMITE SYNDICAL 10 MARS 2020

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT précisant que, le Comité syndical ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 16h00, la séance du Comité syndical du 2 mars 2020 n'a pu se tenir (12 présents sur les 27 en exercice).

Par conséquent, en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical est à nouveau convoqué à cinq jours au moins d'intervalle. A cette occasion, il délibérera valablement sans condition de quorum.

#### **Ordre du jour :**

- Renouvellement de l'emprunt relais subvention
- Questions diverses

L'an deux-mille-vingt, le dix mars à 14h00, les délégués du comité syndical du Syndicat JAVO, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de ARGENTRE, sous la présidence de Robert GESLOT, Président.

**Etaient présents** : Robert GESLOT, Marcel DUCHEMIN, Guillaume AMIARD, Claude GEORGET, Philippe SAUVAGE, Sophie BOULIN, Fabrice PAUMARD, Rémy LENORMAND, Michel FORET, Elisabeth ROBIN, Guy DELAMARCHE, Christian RAIMBAULT, Gérard GOISBEAULT.

**Etaient absents excusés** : Daniel CLIMENT, Adélaïde DEJARDIN, Xavier POTTIER, Jacques MAIGNAN, Marcel BLANCHET, Yannick COQUELIN, Roger GOBE, Bruno MAURIN, Michel FORTUNE, Louis MICHEL.

Etaient absents : Louis BONNEAU, Eric MONTAUBAN, Annette CHESNEL, Jean-Pierre FOUQUET.

Le Comité Syndical désigne pour secrétaire de séance : Fabrice PAUMARD.

#### **RENOUVELLEMENT EMPRUNT RELAIS SUBVENTION**

M. Le Président explique aux délégués, qu'il est nécessaire de faire appel à un emprunt court terme « relais subventions » afin de pouvoir régler les travaux qui restent à réaliser en attendant le versement des subventions.

DECISION :

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré,

décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un prêt de 200 000 Euros, destiné à financer les dépenses en matière de travaux dans le cadre du CTMA aux conditions suivantes :

Montant	: 200 000 €
Taux révisable	: Euribor 3 mois moyenné + 0,70 %
Durée	: 24 mois dont 21 mois de différé d'amortissement de capital
Remboursement	: Capital in fine avec possibilité de remboursement partiel ou total sans indemnité
Périodicité des intérêts	: Trimestrielle
Frais de dossier	: 200 €

prend l'engagement, au nom du Syndicat, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances ;

Le Conseil Syndical confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. le Président, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

### QUESTIONS DIVERSES

#### > POLLENIZ

M. LENORMAND évoque aux délégués la réception d'une documentation « POLLENIZ » dans les communes en fin de semaine dernière et d'une facture en ce début de semaine avec une demande de participation calculée sur la superficie de la commune (0.88 euros par hectare).

M. AMIARD précise qu'il a transmis un mail à la DDT pour obtenir des informations sur la lutte contre les nuisibles. La DDT l'a informé qu'une réunion sera organisée après les élections municipales avec la Préfecture et les élus, à ce sujet.

#### > Future gouvernance du Syndicat

M. Le Président précise que les délégués pour le Syndicat JAVO seront désignés par les EPCI :

- 2 titulaires et 2 suppléants pour la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
- 7 titulaires et 7 suppléants pour la Communauté de Communes des Coëvrons
- 18 titulaires et 18 suppléants pour Laval Agglomération

#### > Prévention des inondations

Le bureau du JAVO organisera une réunion avec les nouveaux présidents des EPCI afin de discuter de la compétence PI, et notamment du lancement d'une étude inondabilité sur l'ensemble du territoire du JAVO.

Le secrétaire de séance  
Fabrice PAUMARD

